

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
 D'AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES  
 ET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE  
 DIRECTION DE LA GESTION PUBLIQUE  
 DIVISION DOMAINE - BRIGADE D'ÉVALUATION  
 208 Rue Fernand Audéguil  
 33000 BORDEAUX CEDEX  
 Bal : drfp33.pgp.domalne@dgfip.finances.gouv.fr  
 Fax : 05 56 00 13 51



Affaire suivie par Sylvie BAUDOIN  
 Téléphone : 05 56 00 13 66  
 Courriel :  
 sylvie.baudoin2@dgfip.finances.gouv.fr

Chef de Brigade : Bruno BENEDETTO  
 Téléphone : 05 56 00 13 60

Vos réf. : ID/MH/DBB/2016/0873

N° 2016-069V1300 AE 314...AI 610 AMÉNAGEMENT RUE BAUDIN

ACQUISITION AMIABLE

## AVIS DU DOMAINE

(Valeur vénale)

Article L. 1211-1 du code général de la propriété des personnes publiques  
 Articles L. 1311-9 à L. 1311-12 et R. 1311-3 à R. 1311-5 du code général des collectivités territoriales  
 Article 23 de la loi du n°2001-1168 du 11 décembre 2001 dite loi "Mucet"  
 Arrêté ministériel du 17 décembre 2001

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE  
 BORDEAUX MÉTROPOLE  
 DIRECTION DU FONCIER  
 ESPLANADE CHARLES DE GAULLE  
 33 076 BORDEAUX BOUSCAT

1. Service consultant : Bordeaux Métropole
2. Date de la Consultation : demande reçue le 20 avril 2016
3. Opération soumise au contrôle (objet ou but) :  
 Aménagement de la rue Baudin
4. Propriétaires présumés :  
 Divers (cf.ci-dessous)
5. Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :

## COMMUNE DE LE BOUSCAT

Parcelle	Propriétaire	Adresse	Contenance	Emprise	Zone
AI 751	SIPA	83 Bd Godard	847 m <sup>2</sup>	26 m <sup>2</sup>	UPc
AI 610	M. et Mme Dorio G	Rue Calixte Camelle	743 m <sup>2</sup>	143 m <sup>2</sup>	UPc
AI 612	Mme Gibert Isabelle	33 rue Baudin	260 m <sup>2</sup>	39 m <sup>2</sup>	UPc
AI 745	M. et Mme Chassagne	3 rue Calixte Camelle	268 m <sup>2</sup>	17 m <sup>2</sup>	UPc
AE 341	Commune Le Bouscat	Jean Jaures Nord	490 m <sup>2</sup>	273 m <sup>2</sup>	UPc et UDC
AE 780	M. Stoiber H	2 av Aristide Briand	476 m <sup>2</sup>	12 m <sup>2</sup>	UPc
AE 314	Commune Le Bouscat	Av Aristide Briand	21 875 m <sup>2</sup>	32 m <sup>2</sup>	UDc
TOTAL				642 m <sup>2</sup>	

Emprises de terrain nu en bordure de la rue Baudin.

## 5 a Règles d'urbanisme applicables - Voies et réseaux divers :

Au plan local d'urbanisme, le terrain est classé en zone UP c (secteur pavillonnaire compact) et UD c (secteur d'habitat collectif ou groupé).

6. Origine de propriété : ancienne
7. Situation locative : estimé libre

8. Détermination de la valeur de l'immeuble concerné :

Prix unitaire	Superficie en m <sup>2</sup>	Prix total
350 €	642	224 700 €

La présente évaluation s'entend hors taxes et droits d'enregistrement.

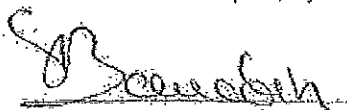
9. Observations particulières :

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du service du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n°78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction de la comptabilité publique.

A BORDEAUX, le 11 mai 2016

P/le Directeur Régional des Finances Publiques  
d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes  
et du département de la Gironde  
par délégation  
L'inspecteur des Finances Publiques, Sylvie BAUDOIN



**CABINET DE GEOMETRE-EXPERT**  
**EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL**  
**INFORMATISE**

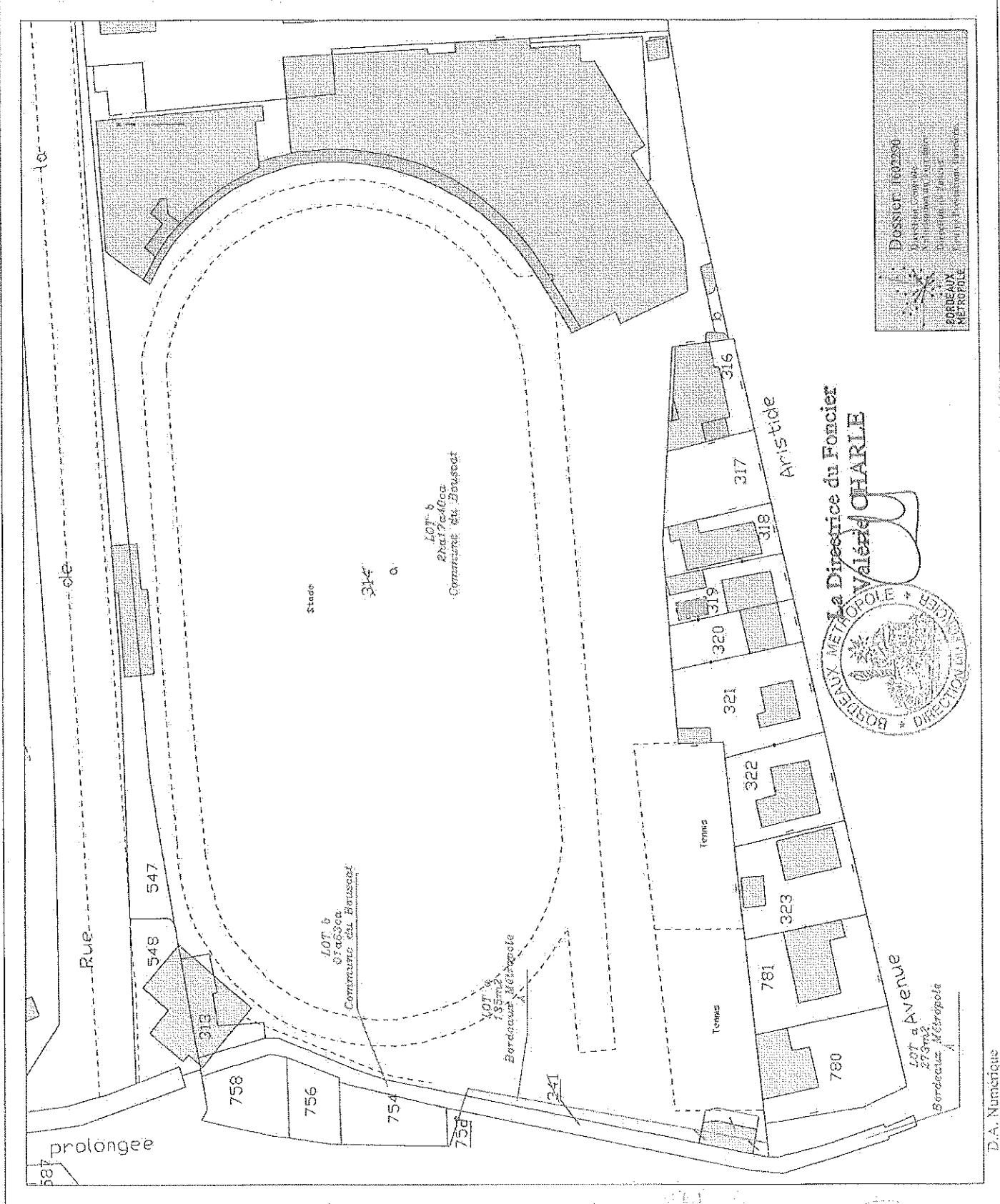
Commune : BOUSCAT  
 Section : AE  
 Echelle d'origine : 1/1000  
 Echelle d'édition : 1/1000  
 Qualité du plan : régulier <20/03/80  
 Date de l'édition : 11/07/2015  
 Support numérique :

Numéro d'ordre du document  
 d'arpentage : \_\_\_\_\_  
 Numéro d'ordre du registre de  
 constatation des droits : \_\_\_\_\_  
 Cachet du service d'origine :

**CERTIFICATION**  
 (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)  
 Le présent document d'arpentage, constitué par les  
 propriétaires exposés (3) a été établi (1) :  
 A - D'après les indications officielles au bureau  
 B - En conformité d'un plan de référence  
 C - D'après un plan d'arpentage ou d'ouvrage, dont copie  
 originale, envasé le 11/07/2015 par M. Fabrice CARTI,  
 géomètre à Bordeaux.  
 Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance  
 des informations portées au dossier la référence 6430  
 A 11072015

Document d'arpentage dressé  
 par M. Fabrice CARTI  
 à : BORDEAUX  
 Date : 11/07/2015  
 Signature : *[Signature]*  
**BORDEAUX METROPOLE**  
 Service de la Cadastre

Il est procédé à la vérification de la conformité des plans cadastraux avec les données de terrain. Les propriétaires sont avisés que les informations portées sur ce plan sont susceptibles d'être modifiées en fonction des résultats de la vérification.



Dossier n° 6430  
 Plan n° 11072015  
 Commune de Bouscat  
 Section AE  
**BORDEAUX METROPOLE**

D.A. Numérique

